

RAPPORT DE PRESIDENCE DE JURY

I. ELEMENTS RELATIFS AU CONCOURS :

Nature du concours : sur titres

Cadre / Grade : **Ingénieur informatique du cadre de l'informatique de Nouvelle-Calédonie**

Diplômes requis : être titulaire du titre, dans le domaine informatique, d'ingénieur diplômé délivré par une école habilitée par la commission des titres d'ingénieurs créée par la loi du 10 juillet 1934 relative aux conditions de délivrance et à l'usage du titre d'ingénieur diplômé. L'habilitation doit être en cours de validité à la date de délivrance du diplôme

Nombre de postes offerts : 10 sur liste principale 10 sur liste complémentaire

II. DONNEES STATISTIQUES :

Nombre de candidats inscrits : 26

Evolution par rapport concours précédent : en nombre et en %

Répartition Hommes/Femmes : 20 hommes (76%) - 5 femmes (24%)

Nombre présents : 26 (100% des inscrits)

Nombre d'admis : 10 liste principale - 1 liste complémentaire

Répartition Hommes/Femmes : 3 femmes (30%) - 7 hommes (70%)

Taux de couverture des besoins en postes : 100 % en liste principale 10% en liste complémentaire

III. ENTRETIEN AVEC LE JURY :

Nature de l'épreuve : Epreuve de conversation avec le jury

Attentes du jury : Les candidats ont été évalués à partir d'un faisceau de critères qui a permis d'apprécier aussi bien leurs aptitudes techniques que leurs compétences méthodologiques, organisationnelles, managériales ainsi que leurs qualités humaines et relationnelles.

La grille de critères utilisée :

Compétences techniques	Compétences fonctionnelles	Capacité à la gestion d'équipe et management	Aptitude et goût pour la conduite de projets	Capacité gestion fournisseurs	Qualités organisationnelles	Compétences pédagogiques	Qualités relationnelles, Adaptabilité à l'équipe, à la structure
<i>A évaluer selon le cœur de métier visé :</i> - Syst. réseaux - Assistance aux utilisateurs - Applications métiers			<i>Coordination Pilotage Implantation</i>	<i>Sens de la négociation Capacité à convaincre</i>	<i>Autonomie, Esprit d'initiative, Appropriation de la culture d'entreprise Capacité à mettre en place des procédures, à gérer, à évaluer</i>	<i>Capitalisation savoirs-faire, Aptitude à la formation, Veille technologique</i>	

Commentaires sur le niveau des candidats au regard des critères d'évaluation :

Le bagage technique des candidats est correct sur ce concours.

Toutefois, on note de fortes disparités entre les candidats en matière d'expérience et/ou d'aptitude à l'encadrement. Le profil des jeunes candidats, souvent tout juste diplômés, explique le manque d'expérience en management des hommes, et on ne saurait le leur reprocher. Toutefois, la capacité ou non à se projeter dans de telles fonctions d'encadrement font sans aucun doute la différence entre les candidats (savoir qu'on peut mettre en place des outils tels que des tableaux de bord et des réunions périodiques avec l'équipe ; façon de gérer des situations de tension voire de conflit ; savoir parler du style de management qu'on pense être le sien, savoir en quoi consiste la délégation, etc...). La capacité à transmettre son savoir-faire (pédagogie) a aussi son importance, elle a été perçue chez plusieurs candidats.

En matière de conduite de projets informatiques, tous les candidats ne présentent pas non plus les mêmes atouts. Les employeurs publics recherchent la capacité à manager des projets, plus ou moins complexes, notamment pour accompagner la conduite de changements en leur sein (par exemple pour de nouveaux logiciels à déployer). Les attentes portent alors plus spécifiquement sur les points suivants : équipes-projet à manager, planning à respecter, budget à tenir, reporting à opérer auprès des décideurs, utilisateurs à convaincre. Enfin, un petit nombre seulement des candidats a eu à gérer des relations avec les fournisseurs (négociation), ce qui peut être utile pour certains employeurs.

Enfin, la maturité attendue sur un profil d'ingénieur fait parfois défaut : les candidats peuvent avoir du mal à s'extraire de la pure technicité et à « prendre de la hauteur ». Par exemple, dans la description d'un cas pratique, ils peuvent s'enfermer dans une description pointue et technique, là où on est en droit d'attendre une approche globale d'un système et de ses acteurs et un intérêt réel pour l'environnement dans lequel ils sont amenés à évoluer (curiosité pour les services administratifs calédoniens, connaissance des bases de l'organisation institutionnelle locale...).

IV. CONSTATS GENERAUX ET PISTES D'AMELIORATION :

Tous les candidats à ce concours sont titulaires d'un diplôme qui permet de se présenter audit concours. Mais le diplôme, à l'évidence, ne suffit pas.

L'oral reste un exercice difficile pour la plupart des candidats. Toutefois, l'entretien est essentiel, il faut retenir que le jury se projette dans une situation professionnelle avec le postulant. Ainsi, outre les compétences et les capacités à déjà indiquées plus haut, les membres du jury d'ingénieur informatique sont nécessairement sensibles à :

- la prestation orale et à la qualité de l'expression,
- l'ouverture d'esprit,
- le sens de la communication interpersonnelle (toutefois, le jury n'est pas dupe du « blabla » et préférera toujours un candidat réservé mais précis à un candidat bavard qui survole son sujet).
- la mise en valeur des points forts par le candidat. Il s'agit de montrer la différence qui existe entre un ingénieur et un très bon technicien, car il ne faut pas oublier que les fonctions confiées, même si elles sont complémentaires, ne seront pas les mêmes.

Le 3 avril 2006,

La présidente du jury,
Laurence Kerdoncuff